

Pour diffusion immédiate  
Le 9 mai 2006

n° 06-103

**Les agriculteurs du Yukon sont admissibles au Programme de paiements relatifs au revenu agricole**

WHITEHORSE — Les agriculteurs du Yukon qui ont déclaré un revenu agricole en 2004 peuvent maintenant recevoir des fonds du gouvernement fédéral au titre du Programme de paiements relatifs au revenu agricole (PPRA) du Yukon.

Environ 273 000 \$ sont offerts aux agriculteurs yukonnais. Le PPRA vise à soutenir les agriculteurs canadiens touchés par la baisse des prix des produits en 2004. Pour être admissibles au programme, les agriculteurs doivent présenter, avant le 21 juillet, leur formulaire de demande de paiement au gouvernement du Yukon.

Le programme est financé par le gouvernement du Canada et géré par la Direction des finances du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Yukon afin de garantir la confidentialité des renseignements fiscaux que les demandeurs yukonnais doivent fournir au titre du programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme ou pour recevoir un formulaire de demande, veuillez communiquer avec la Direction de l'agriculture du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources en composant le (867) 667-5838 ou, sans frais, le 1 800 661-0408, poste 5838, ou consultez le site Web <http://www.emr.gov.yk.ca/agriculture>.

-30-

Renseignements :

Peter Carr  
Conseiller en communications  
Conseil des ministres  
(867) 667-8688  
[peter.carr@gov.yk.ca](mailto:peter.carr@gov.yk.ca)

Mark Roberts  
Analyste en communications  
Énergie, Mines et Ressources  
(867) 667 8786  
[Mark.roberts@gov.yk.ca](mailto:Mark.roberts@gov.yk.ca)

Ellen Funk  
Gestionnaire, Communications  
du programme GRE  
(204) 984-5751  
[funke@agr.gc.ca](mailto:funke@agr.gc.ca)